



**COMPAGNIE DES ARCHERS MACONNAIS**

Complexe Sportif de Champlevert

Rue Léo Lagrange – 71000 MACON

## Rapport financier

Assemblée générale du 12 janvier 2018

Rapport financier de Christine COLLADO, trésorière de la Compagnie relatif à l'exercice 2017

Bonjour à tous,

### Tenue de la trésorerie

La trésorerie rappelle que les livres comptables de la compagnie sont accessibles à tous sur simple demande. Les comptes ont été contrôlés par nos 2 commissaires aux comptes

Philippe ROUX et Christophe MEUTZNER

### Objectif financier de la Compagnie pour l'exercice 2017

L'objectif financier de l'exercice 2017, qui avait été annoncé l'an dernier, était de réaliser un exercice à l'équilibre.

Cet objectif a été atteint puisque nous terminons l'exercice avec un résultat positif de 2705,16 €.

#### Evolution du montant global

Depuis 2014, nos produits évoluent dans une fourchette de 14% alors que nos effectifs ont augmenté de 21%. Ces points confirment notre progression et une adaptation de nos recettes

#### Les points forts de nos produits

- Une constante, le soutien de la Ville par une attribution continue de fonctionnement et de chauffage et ce malgré les difficultés que connaissent aujourd'hui les collectivités locales. La subvention et l'aide municipale représente entre 15% et 16% environ de nos produits.

- Une évidence, l'évolution de nos produits suite aux licences, qui représentent 30% de notre budget produits
- Nos prestations de services qui représentent 48% environ de nos recettes.
  - Il est important à ce stade de souligner l'apport que représente pour la Compagnie, les bénévoles qui s'investissent dans l'organisation et la réalisation des stages, concours et rencontres amicales, ceux-ci permettant à la communauté que nous sommes de profiter du développement de la Compagnie
  - Les grands postes sont :
    - Nos concours qualificatifs organisés la Compagnie (3051,41€)
    - Le 3D INDOOR (2702,00€)
    - Les stages de perfectionnements et de découvertes initiations (5025€)
    - La buvette (3222 €)
- Nos subventions d'exploitation
  - Comme évoqué, la Ville avec une subvention sensiblement constante. La part relative au chauffage est incluse dans le bilan au titre des créances, celle-ci étant en règlement à venir.
  - Le Conseil Départemental avec une attribution exceptionnelle relative à l'aide aux équipes participantes au niveau national
- Nos produits de gestion courante
  - Essentiellement les licences qui représentent environ 30% de nos revenus
    - A noter une diminution de la masse par rapport à 2016 (10763€ au lieu de 12978€) malgré une augmentation des effectifs... Cette diminution résulte, à priori, du nombre plus important de licences jeunes et handicapés.....

### **Les points forts de nos charges**

- Les Achats
  - 3 postes particuliers.
    - Achats d'arc pour 1161€ pour faire face aux besoins de renouvellement (renouvellement que nous devons poursuivre)
    - Buvettes mais compensées par les recettes en augmentation proportionnelle
    - Dépenses de stages pour facture traiteur nécessaire au repas des stages d'été et de pâques

- Les services extérieurs
  - Globalement en respect du prévisionnel les dépenses économisées sur le mur intérieur pour cette année ayant été reprise pour amélioration des cibles extérieures, d'une part et d'autre part l'entretien des cibles 3D a permis d'économiser l'achat de cibles (ce que nous ne pourrons pas faire l'année prochaine)
  - Dans ce chapitre, nous avons également pris en compte un poste location correspondant à deux dépenses particulières :
    - La location d'un 9 places pour emmener les jeunes en concours faute de possibilité suffisante de co voiturage
    - La location de « bungalow » pour le 3D
  
- Autres services extérieurs
  - Le dépassement du prévisionnel repose fortement sur les frais engagés pour les prises en charge (partielle) des frais de transport et de déplacement pour les championnats régionaux et de France.
    - Nous devons nous en féliciter puisque le signe d'une vitalité et d'une réussite de nos archers
  - Un poste achat de récompenses important pour répondre aux besoins des concours.
    - Nous avons anticipé une part des concours de l'année et surtout nous avons modifié notre choix de récompenses. Alors que la tendance est de ne récompenser que le 1<sup>er</sup> avec une médaille, nous avons tourné le dos ce choix pour récompenser, traditionnellement, les 3 premiers.... D'où un besoin important
  
- Autres charges gestion courant
  - L'économie réalisée sur ce poste provient de la différence en notre faveur entre les prélèvements estimés de la FFTA et la réalité.

Utilisation du bénéfice :

Nous proposons que le bénéfice soit porté au titre des réserves pour investissement. En effet pour l'année 2018, nous avons pour projet de :

- Continuer la politique de renouvellement de notre patrimoine d'arcs,
- De réaliser des cibles mobiles permettant une permutation plus aisée des cibles et notamment pour celles relevant de l'usage des jeunes compétiteurs (distances différentes suivant catégories)
- D'entamer la mise en réalisation du site d'entraînement parcours,
- Et de renouveler les cibles 3D les plus abîmées.

Nos partenaires ont soutenus la Compagnie à hauteur de 650,00 €

Il s'agit de Bourgogne Archerie, Les opticiens WOLF

D'autres partenaires nous ont soutenus lors de nos différentes manifestations en offrant des produits :

- LES SERRES MUNICIPALE prêt de plantes et décor pour le 3D
- Service TECHNIQUE DE LA MAIRIE prêt de barnum, de tables et chaises
- Boulangerie ANGE offre le pain pour nos manifestations
- LECLERC offre des lots de tombola
- AROMARIE offre les épices pour vin chaud
- AXONE Photocopieur et consommables
- Boulangerie de Chevroux : pain
- hôtel IBIS MACON SUD

## Conclusion

Pour conclure, notons qu'avec un compte de résultat positif, nos disponibilités au 31/12/2017 sur les comptes courant, livret et caisse s'élèvent à 15 041,87 €. Le résultat positif réalisé, sera versé sur le compte livret.